



Salaires, les profils qui raflent la mise p.12

Environnement

Des espèces protégées...
sauf intérêt public
majeur p. 80

Bureaux

La réversibilité
à l'épreuve
du réel p. 62

Génie civil

Le synchrotron,
un démantèlement
rondement mené p. 70

Région Vers un fonds régional de financement des interconnexions

Valérie Péresse annonce, dans une lettre adressée début janvier à Christian Favier, président du conseil départemental du Val-de-Marne, et Patrick Septiers, président du conseil départemental de Seine-et-Marne, que la région est « prête » à créer un « Fonds de solidarité régionale » afin d'abonder les projets d'interconnexions des réseaux existants au réseau du Grand Paris Express (GPE) qui ne sont pas financés par la Société du Grand Paris (SGP). Le montant total - soit 100 M€ - serait « équitablement réparti entre les différents projets ».

La présidente de la région Ile-de-France précise que ce fonds pourra concerner la réalisation de la nouvelle gare d'interconnexion de Bry-Villiers-Champigny, l'interconnexion de la ligne H en gare de Stade de France/Saint-Denis, l'interconnexion avec la

ligne R en gare de Vert-de-Maisons (Alfortville/Maisons-Alfort), les voies supplémentaires du RER C pour l'interconnexion en gare des Ardoines (Vitry-sur-Seine), ainsi que « les éventuels autres projets d'interconnexions non couverts par le GPE ».

« Desserte des territoires non pourvus de gares ». « La connexion du GPE aux réseaux ferrés et de surface existants constitue un enjeu essentiel pour la desserte des territoires non pourvus de gares, en particulier la Grande Couronne », fait valoir Valérie Péresse qui ajoute que cette connexion « participe ainsi pleinement de la logique du GPE d'un projet d'amélioration des liaisons de banlieue à banlieue soulageant les transports de la zone plus centrale ». Par ce « geste fort », la présidente de l'Ile-de-France entend montrer la « volonté » de la région « de ne pas laisser les transports du quotidien (être) l'otage d'arbitrages budgétaires du gouvernement en défaveur de l'investissement, sachant que l'Etat doit enfin prendre la mesure de la tâche qui lui incombe ». ● Hervé Guénat



Fontenay-sous-Bois Les codes de la maison individuelle réinventés

Inscrite dans un quartier pavillonnaire, l'opération de 40 logements sociaux (2516 m² SU), conçue par l'agence NeM/Niney et Marca Architectes pour Immobilière 3F, s'organise de part et d'autre d'une rue intérieure dédiée aux piétons et aux vélos. Elle propose plusieurs modes d'habiter : pavillons individuels, vastes

maisons (deux à quatre logements), petit immeuble collectif... Ces bâtiments, aux façades en prémurs béton blanc et aux toits en pente recouverts de tuiles émaillées gris clair, offrent une diversité de typologies (du T1 au T5) et une orientation différente des appartements d'un étage à l'autre, assurant ainsi une certaine intimité. L'implantation des places de stationnement, en rez-de-chaussée du petit collectif ou à l'air libre sous des pergolas, permet de dégager de nombreux espaces plantés. Les travaux (entreprise générale : CMEG) se sont élevés à 5,55 M€ HT. ● N.M.